



## Elles s'engagent !

**Lydie Coudurier, Peggy Deuscht et Isabelle Lemesle, témoignent et expliquent leurs engagements pour susciter les vocations et œuvrer pour fabriquer l'industrie de demain...**

**Portraits de dirigeantes, membres du conseil d'administration de l'UIMM de l'Ain, aux parcours variés, issues d'entreprises aindinoises œuvrant dans des secteurs très différents et partageant la même énergie, le même enthousiasme et le même engagement dans notre écosystème...**



► **Lydie Coudurier** est PDG de **Béguet, Manufacture de Métal**, passionnée par son métier et le travail du métal.

dans le métal. J'accompagne mes équipes dans leur développement. Dans cette quête d'excellence, j'allie rigueur, engagement et culture de la performance en préservant mes convictions : travail, famille, et santé (équilibre vie professionnelle et personnelle).

### **Comment voyez-vous l'avenir ?**

Nos clients relèvent des défis quotidiennement, c'est pour cela qu'ils ont besoin d'alliés fidèles ! Je souhaite perdurer notre tradition, en leur fournissant un produit fini afin qu'ils puissent se concentrer sur leur cœur de métier. Pour cela, j'accompagne mes équipes à construire la performance collective, fondée sur l'innovation, l'engagement, la réactivité et les compétences. Côté compétences... l'avenir, ce sont les jeunes. Je suis convaincue qu'il faut casser les préjugés de l'industrie auprès d'eux. Nous devons leur montrer toutes les

### **L'entreprise existe depuis 80 ans, qu'est-ce qui vous anime à relever le flambeau familial ?**

L'ADN de Béguet m'a été transmis : créer et développer. C'est la même vision qui unit ma famille d'entrepreneurs à travers les temps. De Francis Béguet mon grand-père fondateur à ma maman Danielle Tramont, puis à moi... J'ai grandi avec le rythme et l'ambiance de l'atelier, passionnée par cette effervescence et avec plus de 20 ans d'expérience

possibilités qu'offre le monde de l'Industrie. Les accueillir, les accompagner, les former afin qu'ils découvrent cet environnement innovant et en perpétuelle évolution technologique, et cela dans une équipe bienveillante avec un esprit d'équipe et un sens du collectif fort. ■

*Lydie Coudurier est membre du conseil d'administration de l'UIMM de l'Ain depuis 2019. Elle a rejoint, en 2020, le conseil d'administration du Pôle formation UIMM de l'Ain, AFPMA où elle est secrétaire et trésorière depuis 2021. Elle fait également partie du réseau Buguey Développement et est membre du comité directeur qui organise le salon SMILE qui permet une découverte des métiers industriels.*



► **Peggy Deuscht**, CoE France Director, Conductix Wampfler France SAS est membre du conseil d'administration de l'UIMM de l'Ain depuis 2020.

### **Vous êtes à la tête du site de Belley depuis 2017, quel est votre parcours ?**

Ma formation en commerce international et mon appétence pour la technique m'ont permis d'évoluer dans des postes variés. Mes premiers pas chez Conductix, je les ai faits en tant que stagiaire, il y a 25 ans. En 2015, j'ai voulu relever de nouveaux défis et me former à l'INSEEC à Lyon en Master RH. Conductix m'a soutenu et proposé un projet européen entre export et RH au sein d'une équipe multiculturelle. Le fil conducteur de mon parcours professionnel, entre commercial, RH et direction générale, c'est l'humain ; l'humain est riche d'enseignements, de diversité, de créativité. Mon objectif est de faire grandir les équipes...

### **Pourquoi vous être engagée dans le conseil d'administration de l'UIMM de l'Ain ?**

L'UIMM est proche des industriels ; elle propose des approches terrains très pragmatiques qui correspondent à nos besoins (le dernier exemple en date : le plan de relance). Nos interlocuteurs nous apportent une expertise dans de nombreux domaines. Les sujets sur lesquels l'UIMM agit correspondent à nos enjeux : développer le numérique, développer la mixité, attirer

les jeunes... Se regrouper pour trouver des solutions, et peser sur les décisions. L'engagement de femmes dirigeantes au sein de l'UIMM de l'Ain doit permettre de susciter des vocations, d'attirer de nouveaux talents. ■



► **Isabelle Lemesle**, ingénieure électronique de formation, est aujourd'hui vice-présidente R&D de Medtronic Sofradim Production, leader des dispositifs médicaux.

### **Le site de Trévoux est centre d'excellence, quelle est votre mission au sein de Medtronic ?**

J'ai en charge les équipes de développement de nouveaux produits ; cela suppose de comprendre les besoins des patients et des professionnels de santé, connaître les technologies associées et dessiner la Road Map de nos futurs développements... Nous nous appuyons sur une expertise reconnue et une forte capacité de développement et d'innovation liée à notre tradition de recherche, en mode « start up ».

### **Vous placez l'humain au centre de vos valeurs et vous êtes très engagée notamment dans les sujets de diversité, d'inclusion, d'équité ?**

Le secteur de la santé adresse le côté humain et permet de travailler pour le bien des patients. Les axes stratégiques de l'entreprise sont très alignés avec mes valeurs. Diversité, inclusion et équité sont des sujets portés par le groupe que nous sommes invités à développer. Les initiatives nombreuses - aider à la prise de parole des collaborateurs en réunions d'équipe, former nos collaboratrices à des rôles de leaders ... - visent à faire de Medtronic une organisation apprenante pour le futur en donnant un sens au travail. Nous sommes également fiers d'avoir des équipes investies bénévolement dans des actions locales écoresponsables de RSE. ■

*Isabelle Lemesle a participé au sommet 4.0 organisé par l'UIMM de l'Ain et Grenoble INP et a apporté son témoignage vécu au sein de Medtronic sur le management et le leadership ainsi que sur les organisations apprenantes.*

## De la production à l'innovation et l'industrie de demain



> **Margaux Lachant, 22 ans, alternante en licence pro chargée de projets d'innovation.**

### Pouvez-vous nous expliquer votre parcours formation jusqu'à aujourd'hui ?

À la sortie du collège, j'ai décidé de m'orienter vers un BAC STI2D où j'ai pu découvrir la conception de plan, la fabrication 3D et différentes technologies. Après mon BAC, j'ai opté pour un DUT génie mécanique et productique. Au bout d'un an, j'ai compris que ce n'était pas ce que je recherchais et j'ai décidé de me tourner vers un BTS CPRP en apprentissage à l'AFPMA, le Pôle formation UIMM Ain. J'ai décidé de poursuivre dans le même établissement en licence professionnelle, chargée de projet d'innovation.

### Pourquoi cette réorientation vers un BTS en alternance ?

J'avais besoin de plus de pratique et surtout de pouvoir mettre en application les cours. Le DUT ne me permettait pas de le faire au quotidien

malgré les périodes de stage. C'est pourquoi, je me suis inscrite en BTS CPRP en apprentissage en intégrant l'entreprise Seroba. Cette entreprise m'a permis de découvrir et d'apprendre le métier, le vocabulaire technique, les matières, la production de pièces. Toutes ces bases sont indispensables et m'aident tous les jours dans la gestion des projets d'innovation que je mène.

### Quelles ont été les raisons de ce choix d'une licence professionnelle « chargée de projet d'innovation » ?

Après mon BTS, j'avais besoin d'aller plus loin et de découvrir de nouvelles choses. J'avais aussi besoin de concret, de concevoir et de réaliser des pièces.

Avec la licence professionnelle, l'entreprise Brevet carrosserie m'a fait confiance pour créer et mettre en place une machine de découpe de pare-brises. J'ai construit le projet, seule dans un premier temps puis en développant le travail d'équipe. J'ai rédigé le cahier des charges de ce projet, défini les budgets, rencontré les prestataires, travaillé avec le bureau d'études...

### Comment voyez-vous l'industrie ?

L'industrie ouvre des portes ; je me rends compte que je peux travailler dans des secteurs variés (automobile, matériaux, agroalimentaire, chimie, médical, énergie...) et étant curieuse j'ai envie de découvrir de nouveaux domaines, de gérer des équipes et de contribuer au développement de l'industrie de mon pays. ■

## La Prépa Apprentissage Industrie est un succès

En mars dernier, c'est déjà le quatrième groupe du dispositif Prépa Apprentissage Industrie qui ouvrait au sein du Pôle formation UIMM Ain.

L'objectif de ce dispositif à destination des jeunes en difficulté : préparer leur projet professionnel et leur entrée dans une formation en apprentissage. Aujourd'hui, ce dispositif a accompagné 26 jeunes dont 15 ont décidé de poursuivre en apprentissage pour apprendre le métier qu'ils ont choisi.

Ces jeunes sont en recherche de stage, n'hésitez pas à joindre le Pôle formation UIMM. Ils pourraient devenir vos futurs apprentis !

**Votre contact : AFPMA Apprentissage au 04 74 32 36 36 ou [cfa@afpma.fr](mailto:cfa@afpma.fr) ou [www.afpma.fr](http://www.afpma.fr)**

## Changer de vie grâce à l'industrie

**Jessica Clet, 32 ans, en intérim après son titre professionnel maintenance.**

### **Pouvez-vous nous expliquer votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?**

Très jeune je suis devenue mère de famille de trois enfants. Dès qu'ils ont été scolarisés j'ai décidé de commencer ma vie professionnelle en recherchant les métiers que j'aimerais faire. J'ai été accompagnée par l'Association Tremplin, pendant deux ans en insertion, qui m'a permis de retrouver un rythme de vie différent, de découvrir des métiers dans différents secteurs. Puis j'ai été mis en relation avec le GEIQ Industrie de l'Ain qui m'a permis de découvrir les métiers de l'industrie et notamment la maintenance. C'est un domaine qui m'a tout de suite attirée.

J'ai donc choisi de me former et de passer un titre professionnel technicien de maintenance Industrielle d'un niveau BAC. Tout est allé très vite, quinze jours après ma prise de décision, j'ai démarré ma formation au Pôle formation UIMM Ain, l'AFPMA.

### **Vous avez passé votre titre professionnel maintenance, quelles sont les prochaines étapes ?**

L'entreprise Weber m'a proposé de m'embaucher en intérim dès le mois de juillet 2021 au sortir de ma formation. Je suis contente car cela me permet d'acquérir de l'expérience et de continuer à apprendre mon métier.

J'ai également un autre défi, car je suis en train de passer mon permis de conduire pour mettre toutes les chances de mon côté. ■

## Les entreprises du GEIQ industrie de l'Ain plébiscitent les femmes

Depuis sa création et les premières embauches en 2017, le GEIQ industrie a toujours eu pour objectif d'augmenter chaque année la part des femmes parmi ses alternants et de diversifier les postes sur lesquels elles sont embauchées.

Des actions de sensibilisations sont menées régulièrement pour que les *a priori* tombent.

Par ailleurs, les entreprises émettent très souvent le souhait d'avoir des candidates pour des postes en peinture, soudage, de conduite de ligne, usinage, montage...

Si les deux premières années d'existence du GEIQ, la présence de candidates était due principalement à Renault Trucks, dont la volonté affichée était de former un groupe GEIQ paritaire, les choses ont évolué. Des femmes ont été recrutées depuis 2019 dans diverses entreprises du groupement pour des postes de soudeuse, de conductrice de robot de soudage, de conductrice de ligne tréfileuse, de monteuse.

Ces alternantes ont des profils très différents que ce soit du point de vue de l'âge, de la qualification, du parcours personnel et professionnel. Outre leur motivation et leur potentiel à se former en industrie, elles possèdent un point commun : une personnalité capable de s'intégrer dans un milieu souvent masculin et un intérêt réel pour les métiers et postes qui leur sont proposés. En effet, via le GEIQ, l'objectif est

double : certification et insertion durable dans l'entreprise d'accueil.

### **Vos contacts :**

– Ariane Camhi - [contact-ac@geiq01.fr](mailto:contact-ac@geiq01.fr) ;

– Marie-Laure Fontanet - [contact-mlf@geiq01.fr](mailto:contact-mlf@geiq01.fr) ■



**> Jade, Aminata et Houda, trois recrues du GEIQ embauchées pour leur motivation, leur savoir-être et leur potentiel à se former.**

## Le Parcours du dirigeant 4.0

« Le Parcours du dirigeant 4.0 » rassemble une communauté forte de chefs d'entreprises engagés. Il vise à accompagner les dirigeants dans un cadre de réflexion leur permettant, entre pairs, d'échanger, de partager et de progresser dans leurs projets de transformation.

**Vous préparez le lancement, d'ici la fin d'année, de la prochaine promotion du « Parcours du dirigeant 4.0 ». Pouvez-vous nous rappeler les objectifs de ce programme proposé dans le cadre de Campus UIMM ?**

Il vise à accompagner les dirigeants dans un cadre de réflexion leur permettant, entre pairs, d'échanger, de partager et de progresser dans leurs projets de transformation. Sur dix mois, un petit groupe de dirigeants aux profils complémentaires décryptent les mutations de l'environnement, adaptent leurs modèles et confrontent leurs expériences avec d'autres industriels. C'est là toute la valeur de ce programme fondé sur le développement individuel et une dynamique de co-construction.

**Comment s'est déroulé le parcours dans le contexte particulier de la crise sanitaire ?**

Nous avons clôturé en juillet la troisième promotion par la visite du centre CEA Paris-Saclay et du Musée des Arts et Métiers. L'occasion d'un dîner

en présence de la marraine, Laurence Comte-Arassus, General Manager chez GE Healthcare et Hubert Mongon, délégué général de l'UIMM. Pour des raisons sanitaires, nous avons dû reporter cette dernière étape du parcours, initialement prévue en octobre 2021. Il nous a fallu nous adapter afin de remettre en perspective les thématiques des sessions et pour aménager celles-ci en présentiel ou en visioconférence.

**Quels enseignements et bénéfices retenez-vous ?**

L'attente des dirigeants est toujours aussi forte, plus encore après l'année 2020. Le programme

est qualitatif, notamment grâce aux intervenants de référence et aux visites de sites emblématiques. Il est également modulable dans la mesure où nous adaptions chaque année le programme. Une huitième session de « transition » qui permet de lancer la nouvelle

*« Des liens se tissent entre les participants et les promotions »*

Marie-Hélène Lebranchu,  
Déléguée générale UIMM Ain

promotion en présence de la précédente. Nous préparons un événement regroupant les promotions. Des liens se tissent, entre les participants et le rôle de la branche en matière de développement industriel n'en est que plus reconnu. Ce programme est une vraie continuité avec le soutien apporté aux industriels dans les transformations et l'accélération 4.0.

**Vos contacts :**

– [mlebranchu@uimm01.fr](mailto:mlebranchu@uimm01.fr) ;  
– [eperret@uimm01.fr](mailto:eperret@uimm01.fr)

LE PROGRAMME DES 8 SESSIONS	
Session 1	• Lancement du parcours (en présence de la promotion précédente)
Session 2	• Compréhension des transformations du monde contemporain : comment passer de l'entreprise 1.0 à 4.0 ?
Session 3	• Comment définir une vision et une stratégie dans un environnement mouvant ?
Session 4	• Quels sont les grands enjeux de la rupture technologique et de l'innovation pour l'industrie ?
Session 5	• Comment mobiliser et engager les équipes avec les nouveaux modes managériaux ?
Session 6	• Vers une démarche collaborative entre clients et fournisseurs
Session 7	• Quel choix d'organisation pour rester innovant ?
Session 8	• Débriefing - Clôture du parcours (et lancement de la promotion suivante)

Source : UIMM de l'Ain (juin 2021).



**> Session sur le thème « Comment mobiliser et engager les équipes avec les nouveaux modes managériaux ? », animée par le Dr Tessa Melkonian.**

## Accel 4.0 : Accélération du 4.0, de la recherche aux compétences...

**L'UIMM de l'Ain a créé en 2017, en partenariat avec Grenoble INP, la chaire industrielle « Transformation 4.0 des processus manufacturiers : des technologies à la stratégie de la chaîne de valeur ».**

L'objectif de cette chaire est de soutenir la transformation 4.0 des industries, notamment des PME.

Le projet Accel 4.0 « Accélération du 4.0 – de la recherche aux compétences » que nous lançons dans la continuité de nos travaux et de l'appui aux industriels, va approfondir quatre axes complémentaires : produits et services intelligents, fabrication additive, intelligence artificielle et environnement. Sur chacun de ces axes, le but est de développer des POC – Proof Of Concept – avec les industriels, produire des connaissances nouvelles et directement applicables dans les entreprises via la formation et les outils (méthodes, plateformes numériques, cas d'usage, etc.). Ce projet sera conduit par Emmanuelle Perret et Marie-Anne Le Dain.

### Échanges croisés des deux pilotes du projet Accel 4.0.

**Emmanuelle Perret** : « Avec Marie-Anne Le Dain, je souhaite poursuivre la dynamique engagée en la déployant à l'ensemble de l'écosystème. Ce projet est également un véritable levier d'attractivité des talents et de promotion des métiers. Nous aurons à cœur d'adresser une diversité de profils et notamment d'encourager les jeunes femmes à s'engager dans l'industrie. »

**Marie-Anne Le Dain** : « Mon engagement dans le projet Accel 4.0 est motivé tout d'abord par l'intérêt que je porte en tant que chercheur à la transformation digitale des entreprises et plus particulièrement la mutation stratégique engagée par les PME et ETI pour se positionner dorénavant comme des fournisseurs de solutions intelligentes plutôt que fabricant de produits. La démarche résolument originale de valorisation de la recherche par le développement de formations pour permettre aux entreprises d'acquérir les compétences nécessaires pour l'industrie du futur est également un moteur de motivation de mon engagement dans ce projet. Et puis pour finir, continuer à développer notre partenariat avec l'UIMM de l'Ain et copiloter ce projet avec Emmanuelle Perret est un réel plaisir ». ■



> **Marie-Anne Le Dain** est Maître de Conférences à l'école d'ingénieur de Génie Industriel de Grenoble INPGA et directrice du département formation continue de Grenoble INP-UGA.



> **Emmanuelle Perret** est Directrice d'Agir Industrie Services, créée par l'UIMM de l'Ain pour soutenir et accompagner le développement des entreprises industrielles. Elle préside le club des industriels de Génie Industriel Grenoble INP-UGA.

# Les mandats décryptés : Urssaf, pôle social du tribunal judiciaire et Transition Pro

**Vous connaissez notre équipe juridique. Chacun exerce des mandats et donne les éléments de compréhension du rôle des administrateurs de ces instances.**

## • Quel est le rôle du réseau des Urssaf ?

Le réseau des Urssaf est le moteur de notre système de protection sociale avec pour mission principale la collecte des cotisations et contributions sociales. Pour gagner en efficacité, le réseau des Urssaf s'est réorganisé autour de 22 Urssaf régionales.

## Quel est le rôle d'un mandataire au Conseil départemental de l'Urssaf de l'Ain ?

Les Urssaf disposent :

- d'un conseil d'administration ainsi que d'une commission de recours amiable régionale (CRA) ;

- de conseils départementaux ainsi que des instances départementales d'instruction de recours amiables (IDIRA). La mission du conseiller départemental consiste à suivre les travaux réalisés par l'Urssaf départementale, notamment ceux relatifs au recouvrement, au contrôle et à la lutte contre les fraudes. Le conseiller départemental gère également l'étude préalable des recours amiables des cotisants (notamment des entreprises) via son instance départementale d'instruction des recours amiables (IDIRA).

## Quelle est la mission d'un mandataire patronal ?

La commission de recours amiable régionale rend une décision motivée sur la proposition de décision de l'IDIRA. Cette instance est donc une interface entre l'Urssaf et l'entreprise.

Au sein de l'IDIRA, tout en respectant la loi et la réglementation, le mandataire patronal défend des positions de bon sens pouvant amener l'Urssaf à infléchir sa position ou renoncer à un redressement. L'IDIRA est une instance de dialogue constructif entre les représentants salariés et les représentants employeurs dans l'intérêt partagé de l'entreprise. Le **conseiller départemental, mandataire patronal**, a notamment pour missions de :

- défendre les intérêts des entreprises et porter une vision efficiente du service public de la Sécurité sociale ;
- favoriser les relations entre les entreprises et l'Urssaf afin d'éviter de passer d'une logique

de sanction à une logique de prévention et de dialogue.

## • Quel est le rôle du pôle social du tribunal judiciaire ?

Il est issu de la fusion des tribunaux d'instance et de grande instance prévue par la loi de et la réforme pour la justice.

## Quelles contestations traite le pôle social du tribunal judiciaire ?

Il connaît des contestations relatives au contentieux de la Sécurité sociale sauf celui de la tarification des accidents du travail et à une partie du contentieux de l'admission à l'aide sociale. Le contentieux de la Sécurité sociale concerne les différends survenus en matière d'assujettissement, d'affiliation, de cotisations et de prestations entre les employeurs ou les assurés et les organismes dont ils relèvent pour l'application des législations et réglementations de Sécurité sociale comme l'Urssaf.

## • Quel est le rôle de Transition Pro ?

Transition Pro a remplacé le Fongecif au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la suite de la dernière réforme de la formation professionnelle. Elle a repris une grande partie des missions exercées auparavant par le Fongecif. En tant qu'association, Transition Pro appartient à un réseau national. Elle finance la reconversion des salariés.

## Quels dispositifs pro ?

- **Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)** permet aux salariés de suivre de façon individuelle une formation en vue de changer de métier ;

- **le dispositif Transitions collectives** favorise la reconversion professionnelle des salariés dont l'emploi est fragilisé, vers des métiers qui recrutent près de chez eux ;

- **le dispositif démissionnaire** permet aux salariés démissionnaires de bénéficier de l'allocation chômage soit pour préparer un projet de création ou de reprise d'entreprise, soit pour suivre une formation en vue de changer de métier ;

- **la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** permet de valoriser par un diplôme son expérience professionnelle ;

- **le certificat CléA** est la reconnaissance d'un socle commun de compétences nécessaires à l'exercice de tous métiers. ■

## BLOC NOTES

**AIRVANCE GROUP** investit 5 millions d'euros pour augmenter son entrepôt de stockage de 5 000 m<sup>2</sup> supplémentaires afin de desservir toute la France pour l'ensemble de sa gamme.

**BREVET CARROSSERIE** innove avec l'homologation d'un système de rétrovision par caméra ; de nombreux avantages pour la conduite...

**FERMOB** s'exposait à l'Elysée à l'occasion de la grande exposition qui se tenait les 3 et 4 juillet 2021. Sa chaise bistro portait les couleurs du « Fait en France ».

**GROUPE ATLANTIC** investit 20 millions d'euros pour renforcer sa capacité de production et de développement en créant un nouveau site aindinois à Boz, situé à quelques kilomètres de son site historique de Pont de Vaux.

**GROUPE LIEBOT** inaugure sa nouvelle usine EX'AL, spécialisée dans l'extrusion d'aluminium qui fournira 50 % de sa production au Groupe LIEBOT dépositaire de la marque K.LINE. Grâce à un système d'extrusion unique sur le marché français, cette usine consomme 50 % d'énergie de moins qu'un process traditionnel.

**INNOVTEC INDUSTRIES**, sa présidente Mathilde Marchand est lauréate du réseau Entreprendre après sa reprise d'entreprise.

**RENAULT TRUCKS** propose de découvrir les coulisses de la fabrication d'un camion et ouvre virtuellement les coulisses du site de Bourg-en-Bresse où sont assemblés les camions de ses gammes lourdes.

### LE RÉSEAU UIMM AIN

**AGIR INDUSTRIE SERVICES**, Emmanuelle Perret est, depuis mai 2021, à la tête de la structure de services créée par l'UIMM de l'Ain.

**GEIQ INDUSTRIE DE L'AIN** a obtenu le renouvellement de son label par la commission réunissant la Fédération Française des GEIQ et le ministère du Travail.

**PÔLE FORMATION UIMM AIN, AFPMA** a reçu la distinction de meilleur institut de formation par le journal *Le Point* et *Statista*.

**UIMM AIN** clôturait les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet derniers à Paris sa troisième promotion du Parcours du dirigeant 4.0.

Directrice de la publication : Marie-Hélène Lebranchu  
Responsable coordination : Catherine Vial  
Réalisation : UIMM  
Crédit photos : UIMM Ain - © Josse  
Impression : UIMM

Adresse : 1 bis allée des Tyrandes  
BP 16 - 01960 Péronnas  
Tél. : 04 74 21 60 68  
Contact : [contact@uimm01.fr](mailto:contact@uimm01.fr)

Rendez-vous sur [uimm01.fr](http://uimm01.fr)

Suivez-nous aussi sur :

Twitter @UIMMAin

LinkedIn UIMM Ain Fabrique de l'Avenir

Facebook @UIMM de l'Ain

## AGENDA

### 9 SEPTEMBRE

Atelier management

### 23 SEPTEMBRE

Actualité HSE

### 12 OCTOBRE

Journée HSE

### 14 OCTOBRE

Actualité juridique et sociale

### 28 OCTOBRE

Assemblée générale de l'UIMM Ain

### 22 AU 28 NOVEMBRE 2021

10<sup>ème</sup> édition de la Semaine de l'industrie

Retrouvez tous nos rendez-vous sur notre site internet [www.uimm01.fr](http://www.uimm01.fr)

## DERNIÈRE MINUTE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE

Avec la crise du COVID-19, le calendrier de déploiement de la nouvelle convention collective de la métallurgie a été revu.

Les deux étapes phares de la mise en place de cette nouvelle convention sont les suivantes :

- deuxième semestre 2021 : la nouvelle convention collective sera entièrement négociée et signée ;

- 1<sup>er</sup> janvier 2024 : l'entrée en application de la nouvelle convention collective dans toutes les entreprises de la métallurgie.

Durant cette période de transition, l'UIMM de l'Ain sera à vos côtés à chaque étape du déploiement de la convention collective avec notamment des réunions d'information, des ateliers sur la classification des emplois, des formations et un conseil individuel.

Pour en savoir plus, votre contact privilégié : Philip Paillard - [ppaillard@uimm01.fr](mailto:ppaillard@uimm01.fr).

UIMM

Ain

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR